

## BTS Tourisme



### Bien plus que vous aider à trouver une entreprise

**Trouver un employeur** est essentiel pour vous, nous le savons! Cependant nous considérons qu'il est tout aussi essentiel de le faire dans un environnement professionnel qui vous correspond. **Très attentifs à vos qualités** et à vos désirs, nous mettons tout notre savoir-faire, notre énergie et notre réseau partenaire pour chercher et trouver l'entreprise la plus adaptée à votre ambition, celle qui saura mettre en valeur vos qualités. **Celle qui vous va !** Nous ne cherchons pas une entreprise, **nous trouvons la vôtre.** C'est pour nous la seule façon de vous témoigner le respect que mérite votre confiance.

### Conditions d'admission

Test écrit  
Entretien de motivation  
Analyse de votre dossier scolaire

### Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur notre site Internet : [www.aureisformation.fr](http://www.aureisformation.fr)  
ou appelez le **01 83 95 49 15**.  
Vous pouvez participer à une **réunion d'information** et de placement tous les **mercredis à 14h30** (sauf en décembre et en août).

Le titulaire du **BTS Tourisme** est un professionnel qui informe et conseille les clients français et étrangers sur des prestations touristiques. Il est capable d'en finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial. Il crée et promeut des produits touristiques ; accueille et accompagne des touristes. Enfin il collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme.

**Ce professionnel** possède une culture approfondie des métiers du tourisme (connaissance du cadre organisationnel et juridique, du marché et de l'organisation touristique...). La maîtrise des langues étrangères constitue, compte tenu du secteur d'activité professionnel, une évidente nécessité.

**Niveau requis :** Baccalauréat S, ES, L, STMG ou Baccalauréat Professionnel

**Rythme :** 3 jours en entreprise et 2 jours en centre de formation

**Durée :** 2 ans

**Validation :** Diplôme d'Etat niveau III

### Débouchés professionnels :

Conseiller(ère) voyage, conseiller(ère) billetterie, agent de réception, guide accompagnateur, etc... Le(la) jeune diplômé(e) pourra évoluer dans des entreprises de tourisme, en structure territoriale, dans des entreprises de transport de personnes ou encore dans des entreprises d'hébergement.

### Poursuite d'études :

Le titulaire du **BTS TOURISME** pourra poursuivre ses études en Licence professionnelle tourisme ou Bachelor tourisme et toute autre formation liée au secteur touristique. Le titulaire du **BTS TOURISME** pourra, également, s'orienter vers des filières d'autres domaines telles que: RH, Commerce, Marketing, Communication, etc...

**Nous plaçons 96% de nos alternants dans nos entreprises partenaires.**

**CONSULTEZ** les offres de nos partenaires :  
[www.aureisformation.fr](http://www.aureisformation.fr)

### Documents à présenter pour votre entretien

- 1 CV daté et signé
- La photocopie de vos bulletins de note de terminale
- La photocopie de votre relevé de notes du Baccalauréat ou du dernier diplôme obtenu
- La photocopie de votre pièce d'identité
- 1 photo d'identité

## BTS Tourisme

### Programme

#### Matières générales

- Culture générale et expression
- Communication en langues vivantes étrangères

#### Matières professionnelles

- Gestion de la relation client
- Tourisme et territoire
- Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques
- Mercatique et conception de la prestation touristique
- Gestion de l'information touristique

#### Missions possibles

- Développement de la relation client et vente conseil
- Animation et dynamisation de l'offre commerciale
- Gestion opérationnelle
- Management de l'équipe commerciale

### Règlement d'examen

Épreuves	Coefficient	Mode	Durée
E1 Culture générale et expression	2	Écrit	4h
E2 Communication en langue vivante étrangère			
• LVE A : Anglais	2	Oral	30 min
• LVE B (1)	2	Oral	30 min
E3 Gestion de la relation client	2,5	Oral	30 min
E4 Élaboration de l'offre touristique			
• Tourisme et territoire	2,5	Écrit	3h
• Production d'une prestation touristique	4	Écrit	4h
E5 Gestion de l'information touristique	2,5	Oral	40 min
E6 Parcours de professionnalisation	2,5	Oral	40 min
Épreuves facultatives	Coefficient	Mode	Durée
EF1 Communication en Langue vivante (2)		Oral	20 min*

(1) Les langues vivantes concernées sont, au choix du candidat, une des langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

(2) La langue vivante étrangère facultative est obligatoirement différente des langues A et B.

\* + 20 minutes de préparation